

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 595

présenté par

M. Houlié, rapporteur et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 33

À l'alinéa 2, après la troisième occurrence du mot :

« des »,

insérer les mots :

« avantages et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle avec l'article 35.